

Diffusion le 17 octobre 2019, à 13 h 45  
Code de diffusion 35 + hebdomas régionaux

*Modernisation de l'Hôpital régional de Rimouski*

## **Le projet se voit bonifié en vue de mieux répondre aux besoins de la population**

**Rimouski, le 17 octobre 2019** – La ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Marie-Eve Proulx, a annoncé aujourd'hui, au nom de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, que le projet de modernisation de l'Hôpital régional de Rimouski se voit bonifié en vue de mieux répondre aux besoins de la population.

En effet, en plus de comporter des travaux d'agrandissement et de modernisation du bloc opératoire et de la chirurgie d'un jour, de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux, de l'unité des soins intensifs et de la psychiatrie, le projet original inclut maintenant un volet supplémentaire, soit la mise à niveau de l'unité de l'urgence. L'ensemble des travaux projetés permettra de mieux répondre aux besoins actuels et à venir de l'hôpital, notamment en palliant le manque d'espace et de locaux et en améliorant la fonctionnalité des lieux.

### **Citations :**

« Cette annonce témoigne des efforts notables qui sont faits par notre gouvernement pour faire entrer notre réseau de santé et de services sociaux dans le vingt-et-unième siècle, en dotant nos établissements d'infrastructures modernes et bien adaptées à la réalité actuelle et aux besoins croissants de la population. Je désire également m'assurer que de telles initiatives de modernisation soient réalisées de manière optimale, et c'est pourquoi il m'a semblé crucial d'inclure le volet de l'urgence au projet, dans un souci d'agir de manière globale et proactive pour mieux affronter les défis à venir. »

*Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux*

« Je me réjouis que notre gouvernement, en appuyant la concrétisation de ce projet mais aussi en s'assurant de bien l'adapter aux défis croissants de l'établissement, s'engage ainsi à mieux desservir le territoire du Bas-Saint-Laurent. Un tel projet contribuera à offrir à la population des services de la plus haute qualité possible, de manière cohérente avec l'évolution des besoins qu'on observe dans la région, notamment sur le plan de l'accessibilité des soins, mais aussi de la sécurité et de la qualité de vie des usagers. »

*Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*

### **Faits saillants :**

Le projet dispose d'une enveloppe budgétaire de 1,8 M\$ pour procéder à l'élaboration des études nécessaires à la réalisation de son dossier d'opportunité. Ce dernier devrait être déposé au cours

de l'année 2020 afin de présenter la solution immobilière à envisager ainsi que les estimations du coût global.

La gestion du projet a été confiée à la Société québécoise des infrastructures.

- 30 -

**Renseignements :** Alexandre Lahaie  
Attaché de presse  
de la ministre de la Santé et des Services sociaux  
450 210-1789